

## ***Nostra Aetate*, vivre l'amitié judéo-chrétienne**

Un autre signe d'espérance, est l'anniversaire de la Déclaration conciliaire *Nostra Aetate*.

Il y a soixante ans, le 28 octobre 1965, le pape Paul VI promulguait ce document majeur de l'histoire de l'Église catholique et des relations judéo-chrétiennes. Ce texte est le plus bref de tous ceux qui ont été adoptés par le Concile, mais peut-être le plus riche de conséquences à long terme. Il offre une certaine vision des religions en s'ouvrant sur une réflexion générale sur l'importance de la foi pour tout homme qui attend des religions des réponses à des questions fondamentales:

«Les hommes attendent des diverses religions la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine, qui, hier comme aujourd'hui, agitent profondément le coeur humain: Qu'est-ce que l'homme? Quel est le sens et le but de notre vie? Qu'est-ce que le bien et qu'est-ce que le péché? Quels sont l'origine et le but de la souffrance? Quelle est la voie pour parvenir au vrai bonheur? Qu'est-ce que la mort, le jugement et la rétribution après la mort? Qu'est-ce enfin que le mystère dernier et ineffable qui embrasse notre existence, d'où nous tirons notre origine et vers lequel nous tendons? » (n. 1).

Et l'on ajoutait :

«Les autres religions qu'on trouve de par le monde s'efforcent d'aller, de façons diverses, au-devant de l'inquiétude du coeur humain en proposant des voies, c'est à dire des doctrines, des règles de vie et des rites sacrés» (n. 2).

Il s'agissait de souligner les points communs, depuis l'affirmation de l'unité de la famille humaine – thème souvent développé par Pie XI et Pie XII contre les théories racistes dans les années Vingt et Trente – jusqu'à l'idée de l'interdépendance des peuples et de la rencontre avec l'altérité sur une terre toujours plus «petite».

S'il évoque aussi l'islam, le bouddhisme, l'hindouisme et même les religions traditionnelles, d'une manière fort superficielle, une place importante, un tiers du document, est consacré au judaïsme, le paragraphe 4. Cette place importante traduit le lien particulier qui lie le christianisme au judaïsme du point de vue théologique.

Est soulignée la filiation entre l'Ancien et le Nouveau Testament à travers Abraham, les patriarches, Moïse, les prophètes:

« Elle [l'Église] rappelle aussi que les Apôtres, fondements et colonnes de l'Église, sont nés du peuple juif, ainsi qu'un grand nombre des premiers disciples qui annoncèrent au monde l'Évangile du Christ. »

La première phrase du document est théologiquement très importante:

« Scrutant le mystère de l'Église, le saint Concile rappelle le lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament à la lignée d'Abraham ».

Il s'agit de renouveler et même de changer le regard porté sur le peuple juif. Certes, regrette-t-on, «les Juifs en grande partie, n'acceptèrent pas l'Évangile, et même nombreux furent ceux qui s'opposèrent à sa diffusion». Mais cela ne signifie pas rupture avec Dieu, ils «restent encore, à cause de leurs pères, très chers à Dieu». Donc le Concile

« veut encourager et recommander la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel. »

Les Pères conciliaires en venaient alors à dénoncer les persécutions contre les juifs:

«En outre, l'Église qui réproche (*esecra* en italien) toutes les persécutions contre tous les hommes, quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les Juifs, et poussée, non pas par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de l'Évangile, déplore les haines, les persécutions et les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les Juifs» (n. 4),

Ils dénonçaient comme faux le motif sur lequel s'appuie l'antisémitisme traditionnel diffusé parmi les chrétiens, c'est à dire la responsabilité collective des juifs dans la mort du Christ:

«Encore que des autorités juives avec leurs partisans, aient poussé à la mort du Christ, ce qui a été commis durant sa Passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps» (n. 5).

Le Concile en vint à chasser toute parole de mépris à l'encontre des juifs:

«S'il est vrai que l'Église est le nouveau Peuple de Dieu, les Juifs ne doivent pas, pour autant, être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture. Que tous donc aient soin dans la catéchèse et la prédication de la Parole de Dieu, de n'enseigner quoi que ce soit qui ne soit conforme à la vérité de l'Évangile et à l'esprit du Christ».

Ce texte devait beaucoup à Jules Isaac, aux fameux *Dix points de Seelisberg* (1947), à *Jésus et Israël* (1948), à son ouvrage *L'enseignement du mépris* (1962), à ses rencontres avec Pie XII et surtout avec Jean XXIII. Son ami, Mgr Charles de Provençères, archevêque d'Aix-en-Provence en a témoigné. Il souligne le rôle de Jules Isaac avec une pointe de stupéfaction :

“Un laïc, un laïc juif à l'origine d'un décret conciliaire. C'est un signe des temps que de voir à l'origine d'un texte conciliaire, étudié et voté par deux mille évêques pendant plusieurs années, appelé à avoir un retentissement indéfini dans la vie de l'Église et du monde dans le temps à venir, l'initiative d'un laïc et d'un laïc juif.”

La Déclaration *Nostra Aetate*, bien qu'étant un document bref, portait loin. Le pontificat de Jean-Paul II par la suite, a permis de franchir bien des obstacles d'ordre théologique notamment, en particulier sur la question de la substitution. Néanmoins des points de friction peuvent faire surgir de nouvelles méfiances et ils n'ont pas manqué. Aujourd'hui, ne peut-on pas encore s'inquiéter de la place de *Nostra Aetate* dans les paroisses, dans la vie des Églises chrétiennes, de la connaissance même de ce texte qui paraît bien estompé? N'assiste-t-on pas au retour de bien des préjugés antisémites sous l'effet de l'idéologie antisioniste, qui n'est qu'un nouvel habillage du vieil antisémitisme? L'historien Georges Bensoussan constate que l'accusation de génocide a remplacé celle de déicide avec les mêmes effets pervers.

La société est confrontée à une grave confusion des esprits, qui implique de la part de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France le devoir, pour rester fidèle à l'action de son fondateur Jules Isaac, de lire et relire *Nostra Aetate*, de travailler ce texte, de l'approfondir à l'aide de l'enseignement des Églises depuis 1965, afin de faire vivre et de renforcer le lien et l'estime entre le christianisme et le judaïsme.

**Un livre: Jean-Dominique Durand (dir.), *Aux origines de Nostra Aetate. Jules Isaac et Jésus et Israël*, Éditions du Cerf, 2025.**